



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# CONSEIL DES COMMISSAIRES

**SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2007**

**VOLUME 10 - NUMÉRO 5**

Procès-verbal de la première séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs suivant l'élection générale du 4 novembre 2007, tenue à la salle des commissaires le 20 novembre 2007 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

## **OUVERTURE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il félicite les commissaires réélus et souhaite la bienvenue, plus particulièrement, aux nouveaux commissaires et au nouveau représentant du comité de parents qui se joignent au conseil des commissaires suivant l'élection générale du 4 novembre 2007.

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

## **ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES**

Tous les commissaires élus ainsi que les commissaires-parents sont présents.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, procède à l'assermentation des commissaires et il recueille les documents signés à cet effet par chacun. De plus, chaque commissaire remet son formulaire de déclaration d'intérêt dûment complété.

Pour le bénéfice de tous, monsieur Serge Pelletier rappelle que les nouveaux commissaires ont assisté à une séance d'information, qui s'est tenue la semaine précédente, concernant le rôle, les droits et pouvoirs des commissaires et le fonctionnement des séances. Monsieur Pelletier souligne également le rôle du conseil des commissaires et de ses membres.

De plus, monsieur Pelletier remercie, au nom du conseil, les commissaires sortants, madame Micheline Lepage et monsieur Donald Beaulieu, ainsi que madame Lise Ouellet, représentante du comité de parents, pour leur implication et leur contribution au cours des différents mandats qu'ils ont assumés à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

### DÉSIGNATION D'UN-E PRÉSIDENT-E D'ASSEMBLÉE

Pour la première séance du Conseil suite à l'élection générale, les commissaires doivent nommer une présidente ou un président d'assemblée qui doit voir au bon déroulement de celle-ci.

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** madame Diane Valcourt, commissaire, qui accepte, agisse comme présidente d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 2007-154-CC

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Bienvenue par le directeur général
- 2.0 Vérification des présences et ouverture de la séance
- 3.0 Assermentation des commissaires
- 4.0 Désignation d'un-e président-e d'assemblée
- 5.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6.0 Nomination de :
  - président-e d'élection
  - secrétaire d'élection
  - scrutateur
- 7.0 Règles de formation du comité exécutif
- 8.0 Adoption du mode de scrutin
- 9.0 Nomination du ou de la président-e de la Commission scolaire
- 10.0 Nomination du ou de la vice-président-e de la Commission scolaire
- 11.0 Nomination des membres du comité exécutif
- 12.0 Nomination du substitut du ou de la président-e au Conseil général de la F.C.S.Q.

- 13.0 Nomination des membres sur les différents comités
  - 13.1 Comité de transport
  - 13.2 Comité des finances
  - 13.3 Comité de déontologie
- 14.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2007 - # 4
- 15.0 Correspondance
- 16.0 Direction générale
  - 16.1 Dépôt pour consultation :
    - Actes d'établissement 2008-2009
    - Plan triennal 2008-2011 et
    - Critères d'inscription 2008-2009
  - 16.2 Projet de Politique culturelle de la Commission scolaire
  - 16.3 États financiers 2006-2007
  - 16.4 Projet de Politique sur les saines habitudes de vie
  - 16.5 Évaluation du Plan d'action 2006-2007 et Plan d'action 2007-2008 de la Commission scolaire
  - 16.6 Projet de Code d'éthique et de déontologie des commissaires
- 17.0 Varia
  - 17.1 Appel d'offres - déneigement 2007 à 2010
  - 17.2 Soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage
  - 17.3 Dossier des commissaires
  - 17.4 Demande de révision d'une décision du directeur général
- 18.0 Période de questions
- 19.0 Ajournement au 4 décembre 2007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-155-CC)

**NOMINATION DE : PRÉSIDENT-E D'ÉLECTION  
SECRÉTAIRE D'ÉLECTION  
SCRUTATEUR**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** le directeur général, monsieur Serge Pelletier, soit nommé président d'élection;

**QUE** la secrétaire générale, madame Catherine Boulay, soit nommée secrétaire d'élection;

**QUE** le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, soit nommé scrutateur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-156-CC)

**RÈGLES DE FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle les règles de formation du comité exécutif actuellement en vigueur à la Commission scolaire.

- Le comité est formé de 9 membres qui se répartissent comme suit :

- 5 commissaires élus;
  - le ou la président-e est membre d'office;
  - le ou la vice-président-e est membre d'office;
  - les 2 commissaires-parents sont membres d'office et n'ont pas droit de vote.
- Les 5 commissaires élus, ayant droit de vote, ont un mandat annuel. Le mandat du président, du vice-président et des commissaires-parents vaut pour la durée de leur mandat à la Commission scolaire.

Après délibération la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et  
résolu :

**QUE** les règles de formation du comité exécutif soient  
reconduites, soit :

- 5 commissaires élus ayant droit de vote;
- le président et le vice-président, ayant droit de vote, sont membres d'office;
- les commissaires-parents, sans droit de vote, sont également membres d'office;

**QUE** la durée du mandat des 5 commissaires élus soit de 2 ans;

**QUE** la durée du mandat du vice-président soit pour la durée de son mandat à la Commission scolaire. Les commissaires-parents et le président sont membres d'office pour la durée de leur mandat à la Commission scolaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-157-CC)

### **ADOPTION DU MODE DE SCRUTIN**

de scrutin suivant : Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, suggère le mode

proposition doit être appuyée. La proposition d'une candidature se fait à main levée et cette

S'il doit y avoir tenue de scrutin, celui-ci se fait par vote secret.

avons plus de 2 candidats en lice, nous rejetons le candidat qui obtient le moins de votes après chaque tour de scrutin.

pour 5 candidatures à chaque tour de scrutin. Pour l'élection des 5 commissaires au comité exécutif, on vote

de fonctionnement. Les membres sont en accord à l'unanimité avec cette suggestion

## NOMINATION DU OU DE LA PRÉSIDENT-E DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare la période de mise en candidature ouverte pour l'élection à la présidence de la Commission scolaire.

Madame Chantal Desjardins, appuyée par madame Louise Cassistat, propose monsieur Guilmont Pelletier.

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

**QUE** la période de mise en candidature pour l'élection à la présidence soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 2007-158-CC

Le président d'élection demande à monsieur Guilmont Pelletier s'il accepte le poste et ce dernier donne son accord.

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare élu monsieur Guilmont Pelletier au poste de président de la Commission scolaire.

## NOMINATION DU OU DE LA VICE-PRÉSIDENT-E DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare la période de mise en candidature ouverte pour l'élection à la vice-présidence de la Commission scolaire.

Madame Anne-Marie Morin, appuyée par madame Louise Cassistat, propose madame Marie-Jeanne Lebel;

Monsieur France Dubé, appuyé par madame Chantal Desjardins, propose madame Ghislaine Saint-Jean;

Monsieur Claude Breault, appuyé par madame Anne Basque, propose monsieur Alexandre Anctil-Bruneau.

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** la période de mise en candidature pour l'élection à la vice-présidence soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 2007-159-CC

Le président d'élection demande, à tour de rôle, aux personnes mises en candidature si elles acceptent d'être candidats-es.

- Monsieur Alexandre Anctil-Bruneau accepte;
- Madame Ghislaine Saint-Jean accepte;
- Madame Marie-Jeanne Lebel accepte.

Avant l'exercice du droit de vote, chaque candidat prend quelques minutes pour expliquer sa motivation à occuper le poste à la vice-présidence.

Monsieur Daniel Beaulieu, scrutateur, distribue les bulletins de vote, les recueillent et procède au décompte.

Le résultat est remis au président d'élection.

Un deuxième tour de scrutin doit se tenir pour départager les voix entre monsieur Alexandre Ancil-Bruneau et madame Ghislaine Saint-Jean.

Monsieur Daniel Beaulieu, scrutateur, distribue les bulletins de vote, les recueillent et procède au décompte.

Le résultat est remis au président d'élection.

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare élu monsieur Alexandre Ancil-Bruneau au poste de vice-président de la Commission scolaire.

## **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare ouverte la période de mise en candidature pour la nomination des 5 membres votants au Comité exécutif de la Commission scolaire.

- Madame Anne-Marie Morin, appuyée par madame Andrée Truchon, propose madame Anne Basque;
- Monsieur Alexandre Ancil-Bruneau, appuyé par monsieur France Dubé, propose monsieur Claude Breault;
- Madame Lucie Bossé, appuyée par monsieur Claude Breault, propose madame Marie-Jeanne Lebel;
- Monsieur Charles-Aimé Bélanger, appuyé par madame Ghislaine Saint-Jean, propose monsieur Jean-Pierre Gagnon;
- Madame Chantal Desjardins, appuyée par madame Ghislaine Saint-Jean, propose madame Louise Malenfant;
- Madame Ghislaine Saint-Jean, appuyée par monsieur Claude Breault, propose monsieur France Dubé;
- Madame Louise Malenfant, appuyée par madame Anne-Marie Morin, propose madame Ghislaine Saint-Jean;
- Madame Marie-Jeanne Lebel, appuyée par madame Anne Basque, propose madame Lucie Bossé.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassinat, et résolu :

**QUE** la période de mise en candidature pour l'élection au Comité exécutif soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 2007-160-CC

Le président d'élection demande, à tour de rôle, aux personnes mises en candidature si elles acceptent d'être candidats-es.

Tous acceptent.

Monsieur Daniel Beaulieu, scrutateur, distribue les bulletins de votes, les recueillent et procède au décompte.

Le résultat est remis au président d'élection.

Un deuxième tour de scrutin doit se tenir pour départager les voix entre mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant et messieurs Claude Breault, Jean-Pierre Gagnon et France Dubé.

Monsieur Daniel Beaulieu, scrutateur, distribue les bulletins de votes, les recueillent et procède au décompte.

Le résultat est remis au président d'élection.

Un troisième tour de scrutin devrait se tenir pour départager les voix entre monsieur Claude Breault et madame Marie-Jeanne Lebel.

Monsieur Claude Breault se désiste et madame Marie-Jeanne Lebel accepte de demeurer candidate.

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare élus les candidats suivants pour occuper les 5 postes de commissaires votants au comité exécutif :

- Madame Anne Basque;
- Monsieur France Dubé;
- Monsieur Jean-Pierre Gagnon;
- Madame Marie-Jeanne Lebel;
- Madame Louise Malenfant.

### **DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** les bulletins ayant servi à la votation soient détruits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 2007-161-CC

### **NOMINATION DU SUBSTITUT DU PRÉSIDENT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA F.C.S.Q.**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, explique que, conformément aux règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la représentation de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au Conseil général de la Fédération est assumée d'office par le président de la Commission scolaire et que l'on doit nommer un substitut s'il y a impossibilité d'agir du président.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** le vice-président, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, soit nommé substitut au président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour la représentation de la Commission scolaire au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 2007-162-CC

## NOMINATION DES MEMBRES SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique que l'on doit procéder à la nomination des membres sur les différents comités en place, soit le comité consultatif des transports, le comité consultatif des finances et le comité de déontologie.

Monsieur Pelletier rappelle la formation des différents comités :

COMITÉ	FORMATION
Déontologie	3 commissaires, incluant le président qui est membre d'office, et 2 substituts
Finances	4 commissaires, incluant le président qui est membre d'office, et 1 commissaire-parent
Transport	2 commissaires, incluant le président qui est membre d'office, et 1 commissaire-parent

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande si les commissaires désirent apporter des modifications à la formation des différents comités, d'autant plus que le président du conseil des commissaires doit maintenant être membre d'office de chacun de ces comités.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Chantal Desjardins, que la formation des comités demeure la même.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé, qu'on ajoute un commissaire à la formation de chaque comité.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande le vote à main levée sur les deux propositions.

VOTE	POUR	CONTRE
sur la 1 <sup>re</sup> proposition	5	12
sur la 2 <sup>e</sup> proposition	12	5

La deuxième proposition est donc retenue.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

**QUE** les différents comités consultatifs où des commissaires doivent siéger soient formés de la façon suivante :

COMITÉ	FORMATION
Déontologie	Président + 3 commissaires + 2 substituts
Finances	Président + 4 commissaires + 1 commissaire-parent
Transport	Président + 2 commissaires + 1 commissaire-parent

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 2007-163-CC



Les membres intéressés à siéger sur le comité consultatif des transports sont :

- Madame Nicole Bouchard à titre de commissaire-parent;
- Madame Diane Valcourt;
- Monsieur Charles-Aimé Bélanger.

Le comité consultatif des transports sera ainsi formé :

- **Monsieur Guilmont Pelletier, président;**
- **Madame Nicole Bouchard, commissaire-parent;**
- **Madame Diane Valcourt, commissaire;**
- **Monsieur Charles-Aimé Bélanger, commissaire.**

Les membres intéressés à siéger sur le comité consultatif des finances sont :

- Monsieur Yves Breton à titre de commissaire-parent;
- Monsieur Ghislain Morin;
- Monsieur Jean-Pierre Gagnon;
- Monsieur Claude Breault;
- Madame Louise Malenfant.

Le comité consultatif des finances sera ainsi formé :

- **Monsieur Guilmont Pelletier, président;**
- **Monsieur Yves Breton, commissaire-parent;**
- **Monsieur Claude Breault, commissaire;**
- **Monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaire;**
- **Monsieur Ghislain Morin, commissaire;**
- **Madame Louise Malenfant, commissaire.**

Les membres intéressés à siéger et qui formeront le comité de déontologie sont :

- **Monsieur Guilmont Pelletier, président;**
- **Madame Lucie Bossé, commissaire;**
- **Madame Anne-Marie Morin, commissaire;**
- **Madame Anne Basque, commissaire.**

Les 2 substituts sont :

- **Monsieur France Dubé;**
- **Madame Louise Malenfant.**

Le président d'élection, monsieur Serge Pelletier, déclare la fermeture du processus électoral à 21 h 30.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, prend la présidence de la séance et remercie madame Diane Valcourt pour avoir assumé ce rôle durant le processus électoral.

Monsieur Pelletier donne la parole au vice-président, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, qui remercie les commissaires pour la confiance qu'ils lui témoignent et précise dans quel état d'esprit il compte assumer son nouveau rôle.

Monsieur Guilmont Pelletier, président, remercie également les commissaires pour la confiance qu'ils lui témoignent et précise sa motivation et ses raisons à assumer son rôle de président pour un nouveau mandat.

Monsieur Pelletier donne un point d'information concernant la rémunération des commissaires. Des renseignements plus détaillés seront donnés sur le sujet à la séance du 4 décembre 2007.

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU 18 SEPTEMBRE 2007 - # 4**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault,  
et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 18 septembre 2007 - #4, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-164-CC)

**CORRESPONDANCE**

LU le communiqué de presse intitulé «Concours des Jeux du Québec – Des prix des plus intéressants pour plus de 50 élèves».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la grande participation des élèves, autant à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs qu'à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,  
et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs félicite l'ensemble des élèves avec leurs enseignants concernés pour leur grande participation à ce concours, qui visait, entre autres la visibilité de la région et de la Ville de Rivière-du-Loup afin d'appuyer sa candidature pour la tenue des Jeux du Québec d'été 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-165-CC)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «Le Trait d'union» volume 8, numéro 2, d'octobre 2007 de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

LU la lettre de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui approuve le programme d'études révisé «Assistance à la personne en établissement de santé (5316)» qui vient remplacer le programme d'études «Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé (5081) ».

LU la lettre de mesdames Maryse-Hélène Soucy et Sylvie Pelletier au nom des organismes locataires du Vieux-Couvent, qui soulignent le refus, par les organismes concernés, de l'offre faite par la Commission scolaire pour l'acquisition du Vieux-Couvent, malgré la proposition d'achat à un coût minime.

LU la lettre de monsieur Paul-André Ouellet au nom de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles qui remercie la Commission scolaire pour sa participation financière dans leur campagne de financement. Monsieur Ouellet a acheminé une copie de la revue «L'Écho des Basques», numéro 29, novembre 2007.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin d'information», volume 11, numéro 1, octobre 2007, de la Commission scolaire.

LU les lettres de mesdames Margaret Rioux-Dolan, directrice générale de la formation des jeunes au MELS, et Lynda Fortin, directrice de la diffusion, de la formation artistique et des programmes jeunesse au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, qui informent les écoles suivantes :

École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles	Elles remercient les intervenants de l'école pour leur participation, la qualité du travail accompli et le dynamisme dont ils ont fait preuve et les invitent à participer à l'édition 2008 du concours.
École secondaire de Cabano	Elles remercient les intervenants de l'école pour leur participation, la qualité du travail accompli et le dynamisme dont ils ont fait preuve et les invitent à participer à l'édition 2008 du concours.
École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec	a remporté, en mai dernier, un prix régional Essor dans la catégorie <i>Partenariat</i> pour le projet «Docteur Clown à Squatec». Le prix Essor est accompagné de 2 bourses totalisant 2000 \$ accordées par les deux ministères concernés ainsi que d'un bon-cadeau de 500 \$ de Yamaha Canada Musique.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne-Marie Morin, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs félicite les membres de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec pour le prix régional Essor qu'elle a remporté dans la catégorie *Partenariat* pour le projet «Docteur Clown à Squatec», décerné en mai 2007 par le MELS et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

**QUE** la Commission scolaire souligne également les efforts déployés par l'École secondaire de Cabano et l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles dans leur participation à ce concours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-166-CC)

LU la lettre de monsieur Étienne Lessard, chargé de projet CIBLES – Carrefour international Bas-Laurentien, qui demande une lettre confirmant l'accord de la Commission scolaire pour la réalisation du «Projet Casa Guatemala» qui implique des élèves de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la volonté et les démarches déjà entreprises par les élèves et les enseignants accompagnateurs de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec pour mener à bien le «Projet Casa Guatemala» représentant un voyage humanitaire de coopération;

**CONSIDÉRANT** les objectifs visés par l'organisme Carrefour international Bas-Laurentien pour l'engagement social (CIBLES);

**CONSIDÉRANT** la méthodologie retenue pour la réalisation de ce projet et les retombées positives auprès des élèves et de leur communauté;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accorde son appui à l'organisme Carrefour international Bas-Laurentien pour l'engagement social (CIBLES) pour la réalisation du «Projet Casa Guatemala» impliquant des élèves et des enseignants de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec.

**QU'**une copie de cette résolution soit acheminée au chargé de projet pour ainsi confirmer cet appui.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-167-CC)

LU les cartes de remerciement acheminées à la Commission scolaire par de nouveaux employés retraités suite à la petite fête qui a été organisée à leur intention en septembre dernier.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin «Info-parents», année 3, numéro 1, novembre 2007, de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne le dépôt du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2007 du comité de parents. Monsieur Pelletier souligne les élections qui se sont tenues aux divers postes à pourvoir au sein de l'organisme.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations aux nouveaux membres élus au sein du comité de parents :

Bouchard, Nicole	Commissaire-parent - PRIMAIRE
Breton, Yves	Présidence et commissaire-parent - SECONDAIRE
Lavoie, Charles	Vice-présidence
Perreault, Chantal	Trésorerie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-168-CC)

LU la lettre adressée par l'ensemble des enseignants de l'École du JALL, où ils soulignent leur position par rapport à la fermeture d'une des écoles dans la municipalité de Saint-Juste-du-Lac.

LU la lettre de madame Johanne Gingras, secrétaire au Syndicat des professionnels du Grand-Portage, qui souligne la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation qui se tient à compter du 19 novembre jusqu'au 23 novembre 2007.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la semaine du 19 au 23 novembre 2007 doit être déclarée «Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation» à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-169-CC)

LU la lettre de monsieur René-Yves Desjardins, président du Comité de négociation des achats regroupés de la région 03-12 (CNAR 03-12), qui rappelle que la Commission scolaire doit procéder au renouvellement de sa cotisation d'adhésion à ce regroupement d'achats.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle son adhésion au Comité de négociation des achats regroupés de la région 03-12 (CNAR 03-12) pour l'année 2007-2008 au montant de 1260 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-170-CC)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du Rapport annuel 2006-2007 de la Commission scolaire, lequel rapport a été distribué à l'ensemble des citoyens de son territoire.

**DÉPÔT POUR CONSULTATION :**

- **ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2008-2009**
- **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2008-2011**
- **POLITIQUE SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION ET RÈGLES DE RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2008-2009**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, dépose pour consultation, les documents suivants :

- Actes d'établissement 2008-2009;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011;
- Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2008-2009.

Monsieur Pelletier explique les modifications suggérées et répond aux questions des commissaires.

## **PROJET DE POLITIQUE CULTURELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, dépose pour consultation, un projet de Politique culturelle et précise que celle-ci fera l'objet de discussion lors de la séance d'ajournement prévue le 4 décembre 2007.

## **ÉTATS FINANCIERS 2006-2007**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que les états financiers 2006-2007 auraient dû déjà faire l'objet d'une présentation au conseil des commissaires, mais qu'étant donné les élections scolaires du 4 novembre dernier, ce dossier est donc reporté. C'est, entre autres, la raison pour laquelle la présente séance est ajournée au 4 décembre 2007.

Il y aura donc présentation des états financiers 2006-2007 et rapport du vérificateur externe lors de la séance d'ajournement du 4 décembre 2007. De plus, on souligne que le comité des finances se réunira à cette même date avant la tenue de la séance du comité exécutif.

## **PROJET DE POLITIQUE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, dépose pour consultation, un projet de Politique sur les saines habitudes de vie.

Monsieur Pelletier répond aux questions des commissaires et précise que ce projet sera étudié plus à fond lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

## **ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION 2006-2007 ET PLAN D'ACTION 2007-2008**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que les commissaires ont reçu avec la convocation à la présente séance les documents intitulés «Évaluation du plan d'action 2006-2007» et «Plan d'action 2007-2008». Monsieur Pelletier précise que ces documents seront étudiés plus à fond à la prochaine séance du conseil des commissaires.

## **PROJET DE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'avec les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire se doit de procéder à la révision de son règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires. Un document de travail est donc déposé à cet effet.

Monsieur Pelletier prévoit revenir devant le conseil afin d'établir un comité de travail qui étudiera ce document en vue de présenter un projet final pour l'adoption de ce règlement conformément aux dispositions de la loi.

## APPEL D'OFFRES - DÉNEIGEMENT 2007-2010

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des ententes de service pour le déneigement des différents établissements dans l'ensemble de la Commission scolaire. Il remet, séance tenante, un rapport qui résume l'ouverture des appels d'offres couvrant les années 2007 à 2010 et qui confirme les plus basses soumissions conformes pour chaque établissement.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne les services des contracteurs qui ont déposé les plus basses soumissions conformes, couvrant les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, pour le déneigement des établissements dans l'ensemble de la Commission scolaire, le tout résumé dans le document déposé séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-171-CC)

## SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente les résultats des soumissions reçues en vue de la fourniture d'huile à chauffage pour l'année 2007-2008.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accorde aux fournisseurs suivants les contrats 2007-2008 pour la fourniture d'huile à chauffage :

ENDROIT	MARGE	PRIX NET	FOURNISSEUR
Dégelis-Cabano	0,0219 \$	0,6539 \$	Les Pétroles Sonic
Pohénégamook	0,0195 \$	0,6515 \$	Les Pétroles J. Larochelle Inc.
Trois-Pistoles	0,0159 \$	0,6479 \$	Les Pétroles Sonic

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-172-CC)

## DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

Monsieur Pelletier précise également que les dispositions sont prises afin qu'il y ait une séance de photos pour le conseil des commissaires le 18 décembre 2007.

### DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise que le conseil d'établissement de l'École La Source a acheminé une demande de révision d'une décision du directeur général. Un document est déposé à cet effet.

On précise que ce sujet doit être déposé au comité exécutif et, par conséquent, il sera étudié à sa séance régulière du 4 décembre 2007.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

La commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, désire savoir si la Commission scolaire compte faire un communiqué de presse concernant le résultat des élections scolaires du 4 novembre 2007.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise que les dispositions seront prises à cet effet.

### AJOURNEMENT

**CONSIDÉRANT** que des dossiers doivent encore faire l'objet d'études et de résolutions par le conseil des commissaires avant la tenue de la prochaine séance régulière;

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

20 h.

**QUE** la présente séance soit ajournée au 4 décembre 2007 à

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-173-CC)

[SIGNÉ]

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale